



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

3

BASSE VALLÉE DU VAR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Modification n°2

Secteur du vallon de Bellet

Commune de NICE

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Zonage réglementaire 4/6A

ECHELLE : 1/5000

ARRETE DE PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPRI : 7 FÉVRIER 2020
MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU : 21 septembre 2020 AU 23 octobre 2020
ARRETE D'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ <i>Le Préfet des Alpes-Maritimes</i> CAB

Bernard GONZALEZ

- emprise impacté par les travaux
- zonage PPRI**
- R3
- R1
- R2
- B1
- B2
- B3
- B4
- B5
- B6
- NR
- bâtis du cadastre
- parcelles

